9 janvier 2021

Baignade actuellement interdite aux abords de l'Île aux Canards

La province Sud informe qu'en raison de la présence confirmée, par les pompiers de la ville de Nouméa, d'un requin-tigre à proximité immédiate de l'Île aux Canards, la baignade est actuellement interdite aux abords de l'île.
L'exploitant de l'Île aux Canards a informé sa clientèle et assure actuellement sa sécurité.

La vigilance de tous les usagers de la mer est donc requise.